

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3 DU 20 JUIN 2024 À 17H45

Personnes présentes

- M. Eloy, Maire de la commune, Mme Fleury, représentante Mairie
- Mme Deschamps, Mme Chalon, Mme Massot, Mme Aspe, Mme Eloy, M. Laigneau parents d'élèves élus
- Mme Guibert, Mme Hidalgo, Mme Cornic, Mme Lagasque, M. Lambron enseignants
- Mme Jouillat, directrice

Absents excusés

- M. Durand, IEN de la circonscription de Langeais (excusé)
- Mmes/M. les membres du RASED (excusés)
- Mmes Peron, Lefebvre, enseignantes
- Mmes Massoptier, Thevenot, André et M. Huart, parents élus

1. Approbation du dernier PV du premier conseil d'école

Le second conseil d'école a eu lieu le 13 février 2024 et le PV a été validé par l'ensemble des participants.

Il a été publié sur le site de la mairie.

2. Bilan de l'année

L'année s'est bien déroulée, il y a eu peu de gêne occasionnée par les travaux.

1. Sorties :

Les élèves de maternelle de Mmes Guibert et Hidalgo se sont rendus à la ferme d'Adeline afin de rencontrer les animaux de la ferme et de réaliser un atelier de création d'un hôtel pour insectes.

Les élèves de CP de Mme Jouillat et de CP-GS de Mme Lagasque ont visité le 20 juin la galerie sonore à Angers.

Les élèves de CE1-CE2 et de CE2-CM1 ont passé la journée du 10 juin à l'observatoire de Tauxigny.

Enfin les élèves de CM1-CM2 sont allés au domaine de Candé à Monts.

Tous les élèves ont été ravis de leur sortie respective.

Pour rappel, les sorties ont été financées en totalité par la coopérative scolaire cette année.

2. Projet JO :

Les élèves ont pu bénéficier de séances de découverte en judo et Hip-Hop. Malheureusement, les séances de rugby ont dû être annulées à la dernière minute suite au plan Vigipirate qui a été relevé

au niveau Urgence-Attentat. En cas de problème, il n'y avait pas de possibilité de se réfugier à proximité. Les séances seront normalement reportées à la rentrée 2024.

3. Cinéma :

Toutes les classes de l'école se rendront au cinéma le jeudi 27 juin.

4. Sortie Restons Jeunes

Elle aura lieu le lundi 1er juillet en compagnie du club de marche de Mazières.

A la suite de la randonnée, un goûter sera offert par la coopérative scolaire à tous les enfants.

5. Visite de l'école :

Les futurs élèves de Petite Section sont venus découvrir l'école ainsi que les locaux de la garderie périscolaire et de la cantine, le vendredi 14 juin.

6. Visite du collège :

Comme chaque année les futurs élèves de sixième ont visité le collège de Langeais le vendredi 14 juin. Ils ont eu la possibilité de prendre le bus le matin et ont participé ensuite aux différents cours de la journée. Ils ont également découvert le self le midi. Cette journée en immersion a permis à chacun de se préparer pour sa future rentrée.

7. Santé :

L'infirmière scolaire interviendra le mardi 25 juin dans le cadre du programme « Éducation à la sexualité » afin d'évoquer essentiellement les transformations physiques à la puberté. Les élèves seront répartis en deux groupes (Filles / garçons), ce qui leur permettra de s'exprimer librement et de poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

Pour rappel, les familles dont les enfants souffrent d'une maladie chronique (allergie, asthme...) doivent remplir un PAI. Il ne peut y avoir de distribution de médicaments à l'école sans ce document. Le PAI est à renouveler chaque année. Ils ont été distribués cette semaine dans les cahiers des élèves. En cas de mise en place d'un PAI « première demande », merci de contacter directement Mme Jouillat, la directrice.

8. Piscine :

Depuis le retour des vacances d'avril, tous les élèves de CP se sont rendus à la piscine de Luynes à raison de deux séances par semaine. L'objectif n'est pas d'apprendre à nager mais de découvrir et d'appréhender un nouvel environnement. Les élèves ont appris à rentrer dans l'eau, s'immerger, et se déplacer sur une faible distance. Tous les élèves ont été très volontaires et les progrès étaient visibles au fil des séances. Merci aux parents accompagnateurs.

Le projet est reconduit l'année prochaine.

9. Dictionnaires et achats APE :

La mairie offrira comme chaque année un dictionnaire aux élèves de CM2. Il a été proposé à l'APE de ne pas offrir le dictionnaire Français/ Anglais mais plutôt une calculatrice scientifique, bien utile au collège. L'APE a validé notre proposition.

3. Point sécurité

Le PPMS :

L'exercice « Risque-Majeur » a eu lieu le 12 mai. Cet exercice de sécurité civile s'est déroulé au sein de l'ensemble des établissements scolaires publics du département. Le scénario arrêté par la Préfecture d'Indre et Loire était un risque de type tempête concernant l'ensemble des écoles, collèges et lycée. Une fois l'alerte donnée par la DSDEN, les élèves et les personnels devaient rester confinés dans l'école. L'exercice a duré environ 1h30.

Dans l'ensemble, l'exercice s'est bien déroulé et a permis de soulever certaines interrogations et d'engager une réflexion sur divers points. Un bilan a donc été réalisé et envoyé à la cellule de crise. Nous sommes dans l'attente du bilan global de l'ensemble des participants.

Permis piéton :

Il a eu lieu le 3 juin pour les élèves de CE2.

Permis internet :

Il s'est déroulé le 17 juin pour les élèves de CM2.

4. Effectifs et organisation pédagogique en septembre

A l'heure actuelle, l'effectif pour la rentrée 2024 est de 173 élèves.

La répartition prévue à ce jour est

- | | |
|--------------------|---------------------|
| - PS-MS : 11 + 15 | - CE1-CE2 : 14 + 10 |
| - PS- GS : 14 + 12 | - CE-CM1 : 8 + 17 |
| - GS-CE1 : 9 + 15 | - CM1-CM2 : 6 + 19 |
| - CP : 23 | |

Cette répartition est susceptible d'évoluer en fonction des arrivées ou départs qui peuvent survenir cet été.

5. Travaux et investissements

L'équipe enseignante remercie l'ensemble du personnel communal qui répond toujours présent et rapidement à nos demandes tout au long de l'année.

Les travaux d'extensions se poursuivent et devraient être finis pour la fin d'année 2024.

La nouvelle chaudière bois devrait être mise en route au plus tard le 15 octobre.

6. Informations diverses

- élections parents d'élèves : le vote aura lieu comme chaque année, uniquement par correspondance.
- Inscription au collège : elle devait se faire uniquement par voie électronique mais suite à un dysfonctionnement, elle se fera finalement comme les années précédente. Le dossier est à rendre au collège au plus tard le mercredi 26 juin.
- LSU (livrets scolaires) : ils seront à valider par les familles à partir du 25 juin, directement sur la plate forme Educonnect. Il n'y aura pas d'impression papier, la signature des deux parents est obligatoire pour les familles séparées. Ils devront être signés en ligne avant le 6 juillet.
- Bilan de la coopérative scolaire :

Elle a permis de financer :

- les transports en bus (cinéma, cross du collège, piscine et divers sorties scolaires) pour un montant de 2900 €
- les sorties scolaires : 1300 €
- des achats de matériel pédagogique pour les classes : 400€

- la sortie au cinéma : 800€
- l'adhésion à l'OCCE : 372€
- dépenses diverses (goûters...) : 100€

L'argent restant permettra l'achat de dictionnaires pour la classe de CE2-CM1, de renouveler une partie du matériel de sport et l'achat de jeux pour la cour de récréation.

7. Questions annoncées

1. Est-il possible de proposer de l'aide aux devoirs sur le temps périscolaire les lundis et jeudis soir pour aider les élèves ?

M. Eloy rappelle que le personnel présent au périscolaire le soir n'est pas qualifié pour proposer une aide aux devoirs. Toutefois si des personnes sont disponibles sur la base du bénévolat, la question pourra être étudiée

2. Est-il possible d'avoir au sein de l'école, la venue d'un orthophoniste pour aider les enfants qui en ont besoin ?

Les orthophonistes ne font pas partie de l'Éducation Nationale, il ne peut donc y avoir de professionnels privés au sein de l'école pour les enfants exceptés pour des élèves notifiés à la MDPH.

3. Est-ce qu'une présentation du projet d'agrandissement est prévu au sein de l'école pour les élèves et les parents qui le souhaitent ?

La mairie a organisé une réunion grand public afin d'expliquer les travaux prévus pour l'extension de l'école et du centre de loisir. Seules 4 familles se sont déplacées. Une nouvelle réunion sera fixée fin septembre, début octobre.

4. Pourquoi n'y-a-t-il pas eu de voyage pour les élèves de CM2 ?

Un voyage scolaire est l'aboutissement d'un projet d'un enseignant au sein de l'école de la maternelle au CM2. Chaque enseignant a la possibilité d'avoir ou non un projet. La directrice n'est en aucun cas responsable de l'absence de projet. Cette année il n'y a pas eu de voyage scolaire mais les élèves ont tous bénéficié de nombreux projets et sorties.

9. Dates à retenir

Date de la fête de l'école : dimanche 23 juin à 9h.

Vacances scolaires : le vendredi 5 juillet à 16h30

Rentrée des classes : le lundi 2 septembre à 8h45

Fin du conseil d'école à 20h15.